Produits phytosanitaires en forêt

Extrait de l'index fédéral des produits phytosanitaires
(OFAG, (https://www.psm.admin.ch/fr/produkte), **version : 15 janvier 2026 ;** pour les pépinières forestières, s'applique : l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) – Répertoire des produits phytosanitaires (lien vers le résultat via la fonction de recherche du répertoire des PPh de l'OSAV : domaine d'application : économie forestière > pépinières forestières).

Informations générales :

- En cas de doutes, seuls les documents originaux de l'homologation sont valables. La mention d'un produit, d'une substance active ou d'une entreprise ne représente pas une recommandation. La mention d'un produit ne signifie pas que le produit soit commercialisé.
- Veuillez respecter les fiches de sécurité respectives avec les charges correspondantes (respecter en particulier la protection des eaux), les indications relatives aux dangers et les symboles de danger.

Insecticides homologués pour le traitement des grumes en forêt et sur les places de stockage.

Substance active	Numéro de l'homologation	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Distance des eaux de surface	Délai d'utilisation
Cypermethrin	W-4343	Cypermethrin	Sintagro M. Eggen	20 m	**11.06.2026**
	W-7609-1	Cypermethrin SF	Schneiter AGRO AG	20^m	Aucun
	W-7609	Cypermethrin	Stähler Suisse SA	20 m	Aucun
	W-7106	Cypermethrin	Sharda Swiss GmbH	20 m	Aucun
	W-7411	Forester	UPL Switzerland AG	20 m	Aucun
Lambda-Cyhalothrin	W-6431	Xerondo Forst	Syngenta Agro AG	20 m	Aucun

Note à propos du FSC :
En Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, les stocks de bois abattu dans les forêts certifiées FSC peuvent toujours être protégés par des insecticides sous certaines conditions. Une substance active est autorisée dans le cadre de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux (ESRA-CH/FL) :

- Cyperméthrine sur les aires de stockage

Les deux gestionnaires de groupes donnent davantage d'informations. Pour la Suisse orientale : info@holzmarkt-ostschweiz.ch, pour le reste de la Suisse : gm@bernerwald.ch.
FSC-SDG-Code pour l'utilisation de PPh : https://fsc-schweiz.ch/wp-content/uploads/FSC-SDG-Kodex-fuer-PSM-Anwendung-FR.pdf.

Ces **phéromones** sont inscrites pour la dernière fois pour l'année 2026 dans l'index des produits phytosanitaires (PSM), sur la base de l'ancienne pratique d'autorisation en tant que produits phytosanitaires à utilisation en forêt.

Substance active	**Dénomination commerciale (produit)**	**Distributeur (Titulaire de l'autorisation)**	**Délai d'utilisation**
Ipsdienol (S)-cis-Verbenol Methylbutenol	Pheroprax Ampulle	BASF Schweiz AG	**30.06.2026**
	Pheroprax Ampulle	Leu + Gygax AG	**30.06.2026**

Sont exclus de cette liste les phéromones qui ne doivent plus être déclarées comme produits phytosanitaires (PPh), mais qui sont disponibles sur le marché en tant que phéromones destinées à la surveillance des insectes (p. ex. typographe, *Ips typographus*).
Des produits de remplacement / produits successeurs sont disponibles sur le marché pour la surveillance du typographe.

Veuillez consulter les fiches de données de sécurité !

Insecticides homologués pour l'application en forêt contre les chenilles processionaires et lymantridés.
Remarque importante : aucun produit n'est autorisé contre la pyrale du buis en forêt (y compris en lisière de forêt) !

Substance active	**Numéro de l'homologation**	**Dénomination commerciale (produit)**	**Distributeur (Titulaire de l'autorisation)**	**Délai d'utilisation**
Bacillus thuringiensis var. kurstaki (BT)	W-6552-2	Bio Garden Delfin	Migros	Aucun
	W-6552-4	BIOHOP DelFIN	Renovita Wilen GmbH	Aucun
	W-6552-3	Biorga Contra Buchsbaumzünsler-Stop	Hauert HBG Dünger AG	Aucun
	W-6552-1	Coop Oecoplan Biocontrol Delfin	Coop	Aucun
	W-6552	Delfin	Andermatt Biocontrol AG	Aucun
	W-6777	Dipel DF	Omya	Aucun
	W-6835	Dipel DF	SCAE - Valent BioSciences Sàrl (Switzerland)	Aucun
	D-7339	Dipel DF	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS	Aucun
	F-6719	Wasco WG	Certis Europe BV	Aucun
	F-6720	Delfin jardin	Certis Europe BV	Aucun
	F-6718	Delfin	Certis Europe BV	Aucun

Produits mouillants et adhésifs homologuées pour l'application en forêt				
Substance active	**Numéro de l'homologation**	**Dénomination commerciale (produit)**	**Distributeur (Titulaire de l'autorisation)**	**Délai d'utilisation**
Polyéther modifié, trisiloxane, éthoxylate d'alcool	W-7007	Biosyl	Omya (Schweiz) AG	Aucun
	W-7071	Netzmittel Sprinter	Omya (Schweiz) AG	Aucun
Polyalkyleneoxide modified Heptamethyltrisiloxane	W-7502	Silwet L-77	UPL Switzerland AG	Aucun
	W-6406	Silwet L-77	Leu + Gygax AG	Aucun

Fongicides homologués pour l'application en forêt (organismes vivants contre champignons)				
Substance active	**Numéro de l'homologation**	**Dénomination commerciale (produit)**	**Distributeur (Titulaire de l'autorisation)**	**Délai d'utilisation**
Phlebia gigantea	W-7324	Rotstop (épicéa, souches)	Danstar Ferment AG	Aucun

Produits cicatrisants homologués pour l'application en forêt – aucun !			

Produits répulsifs homologués contre le gibier pour l'application en forêt (ici aussi, la loi exige une autorisation des autorités cantonales et un permis pour l'emploi des PPh en forêt)				
Substance active	**Numéro de l'homologation**	**Dénomination commerciale (produit)**	**Distributeur (Titulaire de l'autorisation)**	**Délai d'utilisation**
Protéines	W-5782	Certosan	Sintagro M. Eggen	Aucun
Répulsif du gibier (matière de base)	W-5940	Fantom-E	Sintagro M. Eggen	Aucun
Graisse de mouton	W-6549	Trico	Omya	Aucun
Huile de poisson (+Colophane, + Ethanol)	W-7602	Epson	Sintagro M. Eggen	Aucun